

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 avril 2018 à 20 H 30

Président : M. CASTELLANI Jean-Marie, Maire.

Présents : Mrs CASTELLANI Jean-Marie, PAIN Pascal, BROTEL Rolland, BOILEAU Pierre, HOWSE Willy, BERNARD Xavier, THOMAZET Fabien, THIEVON Yves, Mmes CHAMBAUD Michèle, VIRY Madeleine, MARTEL Anne, PAGE Natacha, RONJON Pin,

Absentes excusées : Mmes MARCELIN Valérie, BOURDICHON Nelly

Secrétaire de séance : Mme Michèle CHAMBAUD

&.....
La séance est ouverte sous la présidence de M. Jean-Marie CASTELLANI, Maire, et débute par l'approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 20 février 2018.

COMPTES DE GESTION 2017

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte de gestion 2017 pour le budget communal, le budget assainissement et le budget multiservices.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2017

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, les comptes administratifs de l'exercice 2017 :

Budget Communal

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT EXERCICE	RESULTAT 2016	PART AFFECTE A L'INVESTISSEMENT EX 2017	RESULTAT DE CLOTURE
FONCTIONNEMENT	550 764,85 €	685 822,80 €	135 057,95 €	396 223,99 €	201 485,51 €	329 796,43 €
INVESTISSEMENT	494 334,04 €	408 541,43 €	- 85 792,61 €	- 97 342,51 €		- 183 135,12 €
SOLDE						146 661,31 €

Budget Assainissement

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT EXERCICE	RESULTAT 2016	PART AFFECTE A L'INVESTISSEMENT EX 2017	RESULTAT DE CLOTURE
FONCTIONNEMENT	48 227,09 €	90 753,71 €	42 526,62 €	29 570,11 €	29 570,11 €	42 526,62 €
INVESTISSEMENT	58 303,64 €	95 320,11 €	37 016,47 €	-13 724,29 €		23 292,18 €
SOLDE						65 818,80 €

Budget Multiservices

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT EXERCICE	RESULTAT 2016	PART AFFECTE A L'INVESTISSEMENT Ex 2017	RESULTAT DE CLOTURE
FONCTIONNEMENT	1.84 €	4 510.80 €	4 508,96 €	17 476,49 €	0.00 €	21 985,45 €
INVESTISSEMENT	- €	349,90 €	349,90 €	- €		349,90 €
SOLDE						22 335,35

AFFECTATION RESULTAT

Il s'agit d'affecter le résultat de l'exercice 2017 au budget 2018

Budget Communal

- Résultat de la section fonctionnement : **329 796,43 €**, Cette somme est répartie de la manière suivante : **185 045,12 €** est affectée en recettes d'investissement et **144 751,31 €** est reportée en recettes de fonctionnement.
- Résultat de la section investissement : - **183 135,12 €**, cette somme est reportée en dépenses d'investissement.

Budget Assainissement

- Résultat de la section fonctionnement : **42 526,62 €**. La totalité est reportée en recettes de fonctionnement.
- Résultat de la section investissement : **23 292,18€**, cette somme est reportée en recettes d'investissement.

Budget Multiservices

- Résultat de la section fonctionnement : **21 985,45 €**. La totalité est reportée en recettes de fonctionnement.
- Résultat de la section investissement : **349,90 €**. Cette somme est reportée en recettes d'investissement.

BUDGETS PRIMITIFS 2018

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, les **budgets primitifs 2018** présentés qui s'équilibrent en dépenses et en recettes.

Budget Communal : Section fonctionnement **773 428,00 €**
Section d'investissement..... **622 832,00 €**

Assainissement : Section de Fonctionnement **136 450,00 €**
Section d'Investissement **74 595,00 €**

Budget Multiservices : Section fonctionnement..... **26 496,00 €**
Section d'investissement **700,00 €**

IMPOSITION 2018 – VOTE DES TAXES

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de fixer les taux d'imposition pour l'année 2018 concernant les trois taxes. Il propose au Conseil Municipal de conserver les taux appliqués en 2017.

Après avoir entendu l'exposé du Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** de maintenir les taux d'imposition pour l'année 2018, soit :

- Taxe d'habitation : **11,89 %**,
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : **13,21 %**,
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : **55,04 %**

CONVENTION AVEC L'AGENCE DEPARTEMENTALE D'INGENIERIE DE L'AIN POUR UNE MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REALISATION DU PROGRAMME VOIRIE 2018

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la commune a adhéré par délibération en date du 4 septembre 2013 à l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain.

Il fait part à l'assemblée de la proposition de convention de cette agence pour une mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation du programme voirie 2018. Le coût de cette mission s'élève à **4 275,00 € H.T.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** cette convention pour la mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation du programme voirie 2018 pour un montant de **4 275,00 € H.T €** avec l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain,
- **AUTORISE** le maire à signer cette convention avec l'agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain.

QUESTIONS DIVERSES

- **Dossier d'urbanisme** : Mme CHAMBAUD informe le Conseil Municipal des différents dossiers d'urbanisme déposés en mairie entre le 20 Février 2018 et le 9 avril 2018 :
 - ✓ **Permis de construire** :
 - M. MASUREL Bernard – 1245 chemin du turus – Destruction et reconstruction d'un Batiment,
 - ✓ **Déclaration préalable**
 - M. CASTELLOT – Mlle FOURNEY – 725 route de Chanoz– piscine,
 - M. SOPRANZI David – 520 Rue des Brosses – Réfection toiture et crépi,
 - M. BLACHE Philippe – 270 Chemin du Moulin du tour –Création d'une ouverture fenêtre,
 - M. ALLINI Thomas – 24 bis rue du champ fleuri - clôture
 - ✓ **Certificat d'urbanisme informatif**
 - Maître ROJON Vincent – terrain situé 295 rue des Brosses– Vente
 - Maître AMROSIANO – Terrain situé 79 rue des tournesols – Vente
 - Sarl URBA Rhone – Terrain situé 10 impasse du logis gayot - Vente
- **Conseil D'école** : Le conseil d'école s'est tenu le 20 mars dernier. M. Pierre BOILEAU informe l'assemblée que l'académie a validé le retour à la semaine de 4 jours pour la prochaine rentrée scolaire. La prévision des effectifs pour l'année scolaire 2018-2019 est en légère hausse. Lors de cette réunion, il a été présenté les projets pédagogiques notamment la piscine qui sera maintenue l'année prochaine. Par ailleurs, le carnaval et le 100ème jour sont appréciés par les enfants. Au niveau des cours, il a été mis en place le décloisonnement des différentes classes, 10 séances d'échecs, bibliothèque (1 séance par période scolaire animée par les parents d'élèves.
-
- **Voirie 2018** : le programme voirie 2018 comprend la route de « Chanoz » avec un aménagement sécurité, le chemin « Turus », le chemin de la « lagune », le « mas Joly » au niveau du chemin de la garenne, le chemin de « Samans » et le PATA sur le périmètre des voies communales.
- **S.I.E.A.** : M. Pierre BOILEAU fait le compte-rendu des réunions du comité syndicat du 16 mars 2018 et l'assemblée générale du 6 avril 2018. Lors de ces réunions, les objets abordés portaient sur la fibre optique (un point a été fait sur le développement de la fibre optique, 36,6 % sont abonnés aux services de la fibre dans de département, orange devrait être présent sur 150 nouvelles communes d'ici fin 2018), le financement solidaire, les travaux d'électricité, nouveau logiciel X-MAP qui remplace SIMPA. Par ailleurs, Le quorum n'ayant pas été atteint, l'assemblée Générale du 6 avril 2018 a été reportée au 13 avril 2018.

- Etude sur l'extinction nocturne de l'éclairage public : Le maire a sollicité une étude auprès du SIEA pour l'extinction de l'éclairage public sur la plage horaire de 23 h à 5 h, cela permettrait une économie de 7 400 € par an. En contrepartie, pour mettre en place ce procédé, la commune devra faire des travaux à hauteur de 9 500 €.
- Route de Chanoz : le maire fait part au Conseil municipal des nouveaux plans de financement pour l'aménagement de la route de « chanoz » établis par le Syndicat Intercommunal d'Énergie et de E-communication de l'Ain.
 - ✓ La mise en souterrain du réseau de télécommunication
Cout de l'opération : 53 700 €
Somme restant à la charge de la commune : 37 590 € (au lieu de 42 960 € annoncé précédemment)
 - ✓ la mise en souterrain du réseau basse tension,
Cout total de l'opération : 183 100 €
Somme restant à la charge de la commune : 18 310 € (au lieu de 73 240 € annoncé précédemment)
- Employés communaux : M. Rolland BROTEL informe le Conseil Municipal du recrutement au sein des services techniques de M. Gaël RAKOTO pour une période de six mois.
- Rignieux-info : Le journal Rignieux-info paraîtra début mai.

